

Référent territorial Pôle Ressources Handicap de l'Orne (PRH 61)

Contexte	Le Réseau de Services pour une Vie Autonome (RSVA) est une association à but non lucratif dont la vision est que chaque normand, quel que soit son lieu de vie et son degré d'autonomie, accède au bien-être physique et psychique qui lui permette de réaliser son projet de vie. Situé en Normandie, le RSVA rayonne grâce à ses missions sur l'ensemble de la Normandie pour aider les personnes concernées par le handicap à construire ensemble les solutions concrètes les plus adaptées au parcours de vie et de santé de chacun, là où des besoins ne trouvent pas de réponses satisfaisantes. La philosophie associative invite systématiquement à « faire avec », toujours en relation avec les acteurs spécialistes de la thématique traitée et en transversalité entre les domaines d'expertises. Depuis 20 ans, le RSVA a su fédérer les compétences de nombreux acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux. La capacité à construire des solutions concrètes de manière transversale en s'appuyant sur l'existant et avec les personnes en situation de handicap et leur entourage, est reconnue par les partenaires. Le RSVA porte le Pôle Ressources Handicap de l'Orne qui vise à faciliter l'accès des enfants de 0 à 17 ans en situation de handicap à l'offre de garde et d'accompagnement individuelle et collective du milieu ordinaire. L'équipe est composée d'une direction, de l'appui d'un chargé de projet, d'un référent territorial et d'un temps de référent administratif (0,1 ETP).
Intitulé du poste	Référent territorial PRH
Titulaire du poste	A recruter
Rattachement	Directrice du RSVA Directrices adjointes
Missions générales	Dans le cadre de la création du Pôle Ressources Handicap (PRH de l'Orne), le Référent territorial du PRH met en œuvre, à l'échelle du département de l'Orne, la politique d'inclusion des enfants et jeunes en situation de handicap au sein des structures de droit commun (EAJE, Assistant(e)s maternel(le)s, Maison As Mat, ACM, périscolaire, structures de loisirs etc.). Il accompagne les familles, soutient les professionnel(le)s, et participe à l'animation du réseau partenarial local afin de favoriser des solutions d'accueil adaptées, coordonnées et harmonisées.
Missions détaillées	Les missions du référent territorial sont menées en coordination et collaboration avec le chargé de projets du PRH. ▪ Informier, accompagner et orienter les familles : ○ Recenser et informer les familles des dispositifs existants ○ Aider les familles à élaborer leur projet d'accueil, suivre la demande de la famille jusqu'à l'obtention effective de l'accueil : évaluation des besoins et des habitudes de vie de l'enfant/du jeune, prise de rendez-vous, accompagnement au premier rendez-vous, suivi...). ○ Assurer le conseil pour orienter les familles vers les structures de diagnostic et de soins ○ Faciliter le lien entre la structure d'accueil et les besoins • Assurer un soutien aux structures d'accueils et aux élus : ○ Rappeler et expliciter le cadre juridique de l'accueil et les obligations qui s'imposent aux gestionnaires, ○ Observer les pratiques de professionnels et proposer la mise en place d'actions de sensibilisation ○ Contribuer à adapter le projet d'accueil et soutenir la personne en charge de l'accueil

	○ Assister le personnel pour définir le projet individualisé d'inclusion et plus largement apporter un appui à mettre en œuvre les modalités pour un accueil réussi ○ Transmettre les connaissances ou techniques nécessaires au bon accueil • Animer des temps de sensibilisation auprès des familles et des professionnels ▪ Coordonner un réseau de partenaires : ○ Faciliter la coordination des interventions sanitaires et médico-sociales dont l'enfant/ le jeune bénéficie ○ Participer aux réunions de coordination ○ Contribuer à la mobilisation de personnes ressources ○ Accompagner l'analyse et le changement de pratiques et solliciter si besoin l'intervention de personnes ressources spécialisées ▪ Contribuer aux orientations stratégiques et à l'animation des partenaires aux différents échelons territoriaux ▪ Participer aux réunions de suivi et de fonctionnement Le référent participe également aux temps d'équipe du RSVA. Ces missions sont susceptibles d'évoluer selon l'expérience acquise et le développement du pôle.
Compétences et connaissances professionnelles	• Expérience significative dans l'accompagnement d'enfants en situation de handicap et dans le domaine de la coordination et de l'accompagnement des familles, • Connaître les acteurs du secteur de la petite enfance, enfance/jeunesse et de la famille. • Connaître les dispositifs de droit commun et du champ du handicap, les dynamiques partenariales en lien avec les politiques inclusives • Capacité de communication orale et écrite • Autonome, rigoureux, • Compétences techniques : outils bureautiques (excel, word), informatique, • Capacité à actualiser ses connaissances,
Qualités professionnelles	• Sens du travail en équipe • Capacité d'écoute et d'observation • Aisance relationnelle, diplomatie • Capacité d'adaptation et anticipation • Capacité d'innovation, de création • Dynamisme • Capacité de regard sur sa pratique et de distanciation
Profil du candidat	- Expérience souhaitée dans le champ du handicap et de l'enfance - jeunesse - Formation : Bac +3 - diplôme d'état en travail social ou éducateur spécialisé
Contraintes particulières	- Contraintes horaires (disponibilité ponctuelle en soirée ou le week-end) - Poste basé à Argentan (61) avec déplacements sur le département de l'Orne – Nécessité d'être titulaire du permis de conduire B et d'un véhicule personnel).
Conditions salariales	- CDI Temps plein (possibilité 80%) - Convention 1966 – grille selon qualification - Mutuelle et Tickets restaurant - Voiture de service ou remboursement des frais de déplacement (quand véhicule indisponible)

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser à direction@rsva.fr.

Entretiens de recrutement planifiés à Argentan en septembre